

# Compte rendu du Conseil municipal

## Vendredi 10 juin

**Présents** : Jean-Luc Coupat, Mickaël Coupat, Céline Picard, Amélie Laborde, Géraldine Faure, Claude Chaizy-Alsac

**Excusé** : Marc Massacrier retenu par les opérations de secours menées par les pompiers après l'épisode de grêle.

### Questions à l'ordre du jour

- **Liste des affouagistes et membres des sections**

Sont membres des sections tous les habitants permanents majeurs des villages des Amouilhaux et du bourg (section St-Eloy Les Amouilhaux), de la Faye (section de La Faye), et de Montgheol (section de Montgheol) ainsi que ceux du Bourg. L'affouage étant attribué par feu, un représentant par foyer est affouagiste.

- **Participation aux frais de fonctionnement des écoles**

Saint-Amant : 760,50€/enfant pour l'année scolaire 2020-21

Echandelys : 700€/enfant pour l'année scolaire 2021-22

Billom : 600€

- **Norme comptable M57**

Comme les autres communes d'ALF Saint-Eloy adoptera la nomenclature M57 en lieu et place de M14 au 1/1/2023.

- **Choix de la publicité des délibérations**

La commune conserve l'affichage des délibérations et arrêtés du Maire sur papier en mairie. L'affichage sera aussi visible sur le site internet. Cette rubrique sera alimentée par la secrétaire de mairie.

- **CLIC**

La référente du Centre Local d'Information et de Coordination, association pour les personnes âgées et leur entourage, est Géraldine Faure.

- **Demande d'achat de terrain par Mme Baillemand**

Le terrain concerné permet l'accès à la propriété de Mme Baillemand mais il permet également l'accès à une autre propriété. Dans ces conditions, le Conseil municipal rejette la demande de Mme Baillemand.

- **Nouveau dispositif d'aides de la région**

La région peut apporter 40% d'aides aux communes pour les travaux hors voirie et monuments historiques.

- **Demande de participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL)**

Des précisions sont demandées à Mme Christelle Déat de la Direction de l'Habitat.

**Réponse envoyée par Mme Déat :**

*Le Fonds Solidarité Logement (FSL) est en effet un fonds d'action sociale dont la gestion financière, administrative et juridique relève du Département.*

*Il peut être cependant abondé par des contributions volontaires telles que définies dans la loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement et qui a créé les Fonds Solidarité Logement.*

*C'est dans ce cadre-là, que le Conseil départemental peut solliciter notamment les CCAS ou Mairie pour contribuer de manière facultative au FSL, comme les organismes de sécurité sociale ( CAF et MSA ).*

*Au titre de l'année 2021, aucun ménage de votre commune n'a sollicité le FSL par l'intermédiaire d'un travailleur social.*

- **Remise en état du logement de la commune**

Le prix de la réfection de l'entrée et de la cuisine s'élève à 1834,80€ TTC.

L'ESAT de Cunlhat interviendra les 27 et 28 juin pour le ménage complet. Le ramonage et l'entretien de la chaudière sont faits. Un couple avec un enfant emménagera le 1<sup>er</sup> juillet.

## **Questions diverses**

**Les projets suivants sont envisagés :**

- **Aménagement d'un espace de stockage**

Un espace de stockage par village pour les déchets de taille afin d'effectuer un broyage et de récupérer du compost. La communauté de communes possède du matériel de broyage.

Il faut l'acheminer jusque dans les villages et embaucher du personnel compétent pour l'utiliser en toute sécurité.

**Rappel :** *A partir du 1er janvier 2024, il sera interdit de déposer les déchets verts dans les poubelles tout venant. Le compostage sera obligatoire.*

*La Communauté de communes propose des composteurs gratuits à tous les foyers qui en font la demande et qui participent à une formation.*

*Une liste circule pour le choix des composteurs. La formation aura lieu le samedi 6 août à 9 heures dans la salle municipale.*

- **Installation d'un défibrillateur par village.** Il faudrait un endroit accessible et abrité.
- **Organisation d'une formation aux premiers secours** pour les personnes volontaires. Recensement des personnes formées pouvant intervenir.